Image not found or type unknown

Régularisation probléme facture gdf

Par **Yves55**, le **15/08/2010** à **10:00**

Bonjour,
Mon ex-copine (nous étions pacsés jusqu'au 14/03/2009 date de la dissolution du pacs) me fait comparaitre au tribunal de proximité pour régler des factures GDF c'est factures date d'après la dissolution du pacs.
Et les factures sont a sont nom.
Que doit je faire.Et comment puis-je avoir le détail des factures GDF avec les date précises.Doit je prendre un avocat pour le tribunal de proximité .Quand nous étions pacsés je régler les factures par prélèvement automatique a la dissolution du pacs j'ai arrêter le prélèvement automatique et mon ex-copine me réclame le moitié de la somme environ 650 euros.Des factures impayés de la date de dissolution du pacs a maintenant.
Merci

Par **ete2010**, le **17/08/2010** à **17:36**

et bien moi je dis que tu n as rien a te reprocher!!!! va au tribunal et tu verras bien, les factures sont a son nom et c a elle de les payer.....

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés